



Parc du Perche

Résorption de la vacance dans les centres-bourgs

■ RÉSUMÉ DE L'ACTION

En 2013, le territoire du Parc comptait 4700 logements vacants, soit près de 9 % des logements. Les centres bourgs sont particulièrement touchés et de plus en plus impactés par ce phénomène : la vacance a augmenté de 27% en 5 ans dans les pôles. Face à cette situation de délaisement des bourgs pôles au profit des périphéries, le Parc mène depuis janvier 2015 une mission sur la revitalisation des centres bourgs et plus précisément sur la résorption de la vacance.

L'étude est réalisée sur 19 bourgs pôles retenus ayant un taux de vacance supérieur à 7%. Il s'agit dans un premier temps de recenser les biens vacants, les localiser, identifier les propriétaires et comprendre les raisons de leur inoccupation. Dans un second temps, il est envisagé de réinsérer certains biens sur le marché immobilier, à partir d'outils existants ou en élaborant des outils innovants.

■ CONTRIBUTION CLIMAT

- Réduction des surfaces urbanisées pour l'habitat

■ POINTS FORTS / ORIGINALITÉ

- Recensement réalisé avec les élus et les agents communaux dont la connaissance du terrain permet bien souvent de déterminer la raison de l'inoccupation des logements

■ PERSPECTIVES / LIMITES

- Action sur le patrimoine privé en secteur rural peu tendu
- Innovation dans les outils financiers pour rendre les logements attractifs

■ DATES / DURÉE

Lancement : 5 janvier 2015

■ DONNÉES

- 912 logements vacants identifiés
- 19 bourgs étudiés

■ RÔLE DU PARC

Ensembleur, accompagnateur

■ CONTACT

Élise COMBATALADESSE
02.33.85.36.36
<http://www.parc-naturel-perche.fr/>

